



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 1

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Accueil des clubs par le Directeur Général du District de la Gironde

Nicolas SOULÉ, Directeur Général du District de la Gironde, a accueilli les Présidents et/ou représentants des clubs au siège du Crédit Agricole Aquitaine à Bordeaux, à l'occasion de l'Assemblée Générale Financière.

Il a présenté l'ordre du jour de cette assemblée, dont les informations avaient été communiquées en amont sur le site du District, accompagnées des documents officiels mis à disposition sur Footclubs.

Enfin, il a invité Monsieur Jean-Luc DUBOS, Directeur des Espaces Institutionnels et des Collectivités Publiques du Crédit Agricole Aquitaine, à prendre la parole.

Allocution du Président du District

« Monsieur le Directeur Général du Crédit Agricole d'Aquitaine,
Monsieur le Président de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine,
Madame la Présidente des Restaurants du Cœur de Gironde,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs de Gironde,
Chers amis,

En tout premier lieu je souhaiterai adresser tous mes plus sincères remerciements à Monsieur le Directeur Général du Crédit Agricole d'Aquitaine, à tous ses collaborateurs et collaboratrices, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition ce magnifique amphithéâtre pour notre assemblée générale.

Merci à Monsieur Jean Luc DUBOS, responsable du secteur Clients Institutionnels du Crédit Agricole d'Aquitaine, d'être parmi nous,

Merci à Madame Sandrine THAI, Crédit Agricole, avec qui nous avons grand plaisir à collaborer sur de nombreuses actions menées vers le football départemental,

Merci à vous, toutes et tous, représentants des clubs Girondins, d'avoir massivement répondu présents ce soir.

Cette assemblée générale financière vient clore institutionnellement la saison 2023/2024.

Le week-end prochain marquera la fin des processus électoraux de nos instances, avec après nos districts et nos ligues, l'élection du COMITE EXECUTIF qui pilotera notre grande Fédération jusqu'en 2028.

Cette année aura été jalonnée d'élections, qui ont pris à mon goût, beaucoup trop de place au détriment des autres aspects de la vie de notre sport au niveau départemental.

C'est avec impatience et soulagement même, que nous nous apprêtons à refermer ce chapitre, néanmoins indispensable à la respiration démocratique de nos institutions.

Il est néanmoins grand temps que le terrain revienne au centre du jeu et redevienne la priorité de nos préoccupations, ce qui est pour ma part une évidence.

Nous sommes réunis ce soir en Assemblée Générale dite « financière » et sans dévoiler les éléments chiffrés qui vous seront présentés dans quelques minutes par notre Trésorier général du District, Nicolas DUNOGUIEZ au travers d'une vidéo, je tenais à vous faire part de mon analyse.

Cet exercice financier 2023/2024 aura été très compliqué à bien des égards se matérialisant, comme vous avez pu le voir dans les documents mis à votre disposition, par un résultat significativement déficitaire.

Certes, si nous avons anticipé un résultat déficitaire pour cet exercice dans le budget que nous vous avons présenté, ce n'était pas dans ces proportions.

Les difficultés impactantes ce résultat ont été de plusieurs ordres :

- *Sur le plan social : nous avons dû faire face à deux licenciements, l'un pour incapacité, l'autre pour raisons disciplinaires. Tout cela est inédit, nous avons été épargnés jusque-là.*
- *Sur le plan économique : bon nombre d'entités connaissent des difficultés financières actuellement, ce qui s'est traduit par des défaillances chez plusieurs de nos partenaires mais également pour certains de nos clubs ;*
- *Enfin les difficultés des relations avec notre instance régionale n'ont pas été sans effet sur le subventionnement de*



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

notre institution.

- Comme vous pouvez le constater, nous avons dû faire face à des phénomènes ponctuels et conjoncturels et si nous espérons que pour la plupart ils sont derrière nous, nous avons bien conscience de l'état préoccupant de l'économie française. Cela nous impose la plus grande vigilance dans l'ensemble des actions que nous engageons.

Le niveau de nos fonds propres reste important et nous permet d'absorber cette perte, mais nous avons pris un certain nombre de mesures depuis plusieurs mois dans l'objectif d'un retour à l'équilibre dès cette saison 2024/2025.

En seconde partie d'assemblée les collaborateurs auront à cœur de vous présenter quelques sujets d'innovation qui verront le jour très rapidement en 2025, et qui j'espère recevront toute votre adhésion.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne assemblée générale. »

Quorum électoral

Madame Valérie LAGARDE, Secrétaire Générale du District de la Gironde, annonce que le quorum requis étant atteint, l'Assemblée Générale Financière peut valablement se tenir.

Il est précisé que les pourcentages de vote mentionnés dans le présent procès-verbal sont calculés sur la base des voix exprimées ; les abstentions, bien que recensées, ne sont pas prises en compte dans ces calculs.

Pour cette assemblée, 220 clubs ont été convoqués, représentant un total de 885 voix.

À l'issue de l'émargement, 139 clubs étaient présents ou représentés, pour un total de 640 voix.

Question Test

Souhaitez-vous développer des nouvelles pratiques dans votre club ?

Résultats du vote :

- Oui : 447 voix
- Non : 124 voix
- Abstention : 69 voix

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 29 juin 2024

Madame Valérie LAGARDE, Secrétaire Générale du District, soumet au vote l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 29 juin 2024 à la salle Gérard Philippe de Martignas sur Jalle

Résultats du vote :

- Pour : 583 voix
- Contre : 29 voix
- Abstention : 28 voix

Le procès-verbal est adopté à la majorité par les Présidents et/ou représentants des clubs présents ou représentés.

Présentation des comptes annuels et du rapport financier de l'exercice 2023/2024

- Le Directeur Général, Nicolas SOULÉ, donne la parole au Trésorier Général, Nicolas DUNOGUIEZ, pour la présentation des comptes annuels et du rapport financier de l'exercice clos au 30 juin 2024.
- Après un propos introductif sur le mode opératoire d'arrêté des comptes, Nicolas DUNOGUIEZ expose les éléments financiers de la saison écoulée.

Les documents présentés sont annexés au présent procès-verbal :

- **Annexe 1.1 : Présentation des comptes annuels**
- **Annexe 1.2 : Rapport financier**

Intervention du Commissaire aux comptes

Monsieur Alexandre CATTIN, Commissaire aux comptes, informe l'assemblée qu'il ne procédera pas à la lecture intégrale

DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

de son rapport, celui-ci ayant été mis à la disposition des clubs sur Footclubs (**cf. Annexe 2**).

Il présente cependant une synthèse de sa mission, en en rappelant les fondements, articulés autour de deux volets principaux :

- L'examen du contrôle interne : il s'agit de vérifier l'organisation générale, les procédures mises en place, la répartition des tâches et le bon fonctionnement du dispositif interne. Aucun dysfonctionnement ni faille n'a été relevé.
- La certification des comptes : après analyse, les comptes présentés sont certifiés sans réserve ni observation par la Commissaire aux comptes.

Approbation des comptes, du rapport financier de l'exercice 2023/2024 et quitus de gestion

Il est procédé au vote relatif à l'approbation des comptes annuels et du rapport financier de l'exercice clos au 30 juin 2024, ainsi qu'au quitus de gestion au Comité de Direction pour cet exercice.

Résultats du vote :

- Pour : 479 voix
- Contre : 103 voix
- Abstention : 58 voix

Les Présidents et/ou représentants des clubs ont adopté à la majorité :

- les comptes annuels de l'exercice 2023/2024,
- le rapport financier,
- ainsi que le quitus de gestion au Comité de Direction sur cet exercice.

Présentation et approbation du budget prévisionnel 2024/2025

Monsieur Nicolas DUNOGUIEZ, Trésorier Général du District, présente la construction du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025. (**cf. Annexe 3**).

Il explique notamment l'introduction d'une nouvelle contribution des clubs, fixée à 1,50 € par licence, et précise que, pour compenser cette mesure, les tarifs d'engagement aux compétitions organisées par le District ont été revus à la baisse.

Il procède ensuite à une présentation détaillée du budget, disponible en Annexe 4 du présent procès-verbal.

Résultats du vote :

- Pour : 507 voix
- Contre : 106 voix
- Abstention : 27 voix

Le budget prévisionnel 2024/2025 est adopté à la majorité par les Présidents et/ou représentants des clubs.

Proposition d'affectation du résultat

Il est procédé au vote concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2023/2024.

Résultats du vote :

- Pour : 504 voix
- Contre : 98 voix
- Abstention : 38 voix

La proposition d'affectation du résultat est adoptée à la majorité par les Présidents et/ou représentants des clubs.

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Le rapport spécial relatif aux conventions réglementées a été mis à disposition des clubs via Footclubs (**cf. Annexe 4**).



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 4

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

Monsieur Alexandre CATTIN, Commissaire aux comptes, intervient pour rappeler que ces conventions concernent les relations contractuelles pouvant exister entre l'association et ses dirigeants. Il informe l'assemblée que les vérifications effectuées n'ont donné lieu à aucune observation particulière.

Résultats du vote :

- Pour : 476 voix
- Contre : 51 voix
- Abstention : 113 voix

Le rapport spécial sur les conventions réglementées est approuvé à une large majorité.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Origine de la modification : Commission des Finances

Motif : Afin de se conformer aux activités de location et de prestations de services actuellement proposées par le District, il est proposé d'intégrer dans l'article 8 des statuts une mention relative au développement de prestations de services accessoires, visant à optimiser l'utilisation du bien immobilier dont le District est propriétaire.

Date d'effet : Immédiate, à l'issue de l'approbation de l'Assemblée Générale.

Modification statutaire – Article 8 : Objet

Ancienne rédaction (extrait) :

« Le District exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique du football et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont il fixe les modalités et les règlements. »

Nouvelle rédaction (modification ajoutée en gras) :

« Le District exerce son activité par tous moyens de nature à lui permettre de développer la pratique du football et d'encourager les clubs qui y contribuent, notamment par l'organisation d'épreuves dont il fixe les modalités et les règlements.

De plus, le District développe des prestations de services accessoires dans le but d'optimiser l'utilisation du bien immobilier dont il est propriétaire. »

Résultat du vote :

- Pour : 573 voix
- Contre : 14 voix
- Abstention : 18 voix

La modification de l'article 8 des statuts est adoptée à la majorité.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Présentation du « Label départemental Gironde »

Intervention de Philippe LANNEAU – Conseiller Technique

Dans le cadre d'une réflexion globale sur l'accompagnement des clubs girondins et leur structuration, Philippe LANNEAU a présenté les avancées du groupe de travail "Label départemental Gironde", créé à l'initiative et sous l'impulsion du Président du District de la Gironde ainsi que du Comité de Direction.

Contexte et constats

L'émergence de ce projet trouve son origine dans un ensemble de constats issus du terrain :

- Une inaccessibilité persistante des labels fédéraux : près de 90 % des clubs girondins ne remplissent pas les conditions nécessaires à l'obtention d'un label FFF, souvent en raison de contraintes structurelles, humaines ou organisationnelles.
- Une dimension sociale peu intégrée dans les projets actuels, alors même qu'elle constitue une composante

DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

essentielle de la vie associative.

- Des projets éducatifs limités le plus souvent à l'école de football, sans rayonnement sur l'ensemble des pratiques ni des acteurs du club.
- Un environnement de plus en plus complexe à mobiliser et à gérer pour les dirigeants et éducateurs, confrontés à des réalités locales hétérogènes et parfois difficiles.
- La présence, sur certains plateaux et matchs, d'un climat tendu, nuisant à l'apprentissage, au plaisir de jouer et à la sérénité des échanges entre acteurs.
- Un essoufflement du Programme Éducatif Fédéral (PEF), qui semble peiner à mobiliser durablement clubs et licenciés malgré sa pertinence de fond.
- Une nécessité forte de sensibilisation aux enjeux sociétaux contemporains : citoyenneté, égalité, inclusion, respect de l'environnement, lien social...

Objectif du Label départemental Gironde

Face à ces constats, le groupe de travail a souhaité proposer un dispositif complémentaire, plus accessible, adapté aux réalités locales, et répondant aux besoins concrets des clubs de notre territoire. Ce label départemental, voulu et soutenu par le Président du District et le Comité de Direction, a pour ambition :

- de valoriser les initiatives locales, même modestes mais structurantes ;
- de mettre en lumière les clubs engagés dans des démarches éducatives, sociales, citoyennes ou environnementales ;
- d'encourager la transversalité des actions à l'échelle de tout le club, au-delà de la seule école de foot ;
- de renouveler la dynamique d'accompagnement et d'animation autour de la vie associative girondine.

Calendrier de mise en œuvre

- Janvier 2025 : lancement d'une phase test avec un panel de clubs pilotes volontaires, permettant de valider les critères, la méthode et les outils.
- Septembre 2025 : déploiement officiel du label auprès de l'ensemble des clubs du District, avec un accompagnement progressif.

Proposition de présélection du nom de la mascotte

- Jouan RATCLIFFE, agent de développement au service communication, a présenté à l'Assemblée la création d'une mascotte destinée à représenter le District de la Gironde, symbolisant les valeurs et l'identité de notre organisation.
- Pour associer l'ensemble des acteurs du football girondin à cette démarche, il a été proposé que les membres de l'Assemblée Générale participent à une phase de présélection des noms. Deux propositions seront retenues à l'issue de cette étape.
- Cette présélection vise à constituer une liste restreinte de noms qui sera ensuite soumise à un vote ouvert à l'ensemble des licenciés, bénévoles, éducateurs et supporters, via les réseaux sociaux et le site internet du District.
- L'objectif est de favoriser une large participation et de renforcer le lien entre le District et sa communauté.

À ce jour, plusieurs propositions ont été présélectionnées et soumises au vote, avec les résultats suivants :

- GIGA : 10 votes
- **BURDI : 50 votes**
- GANDIN LE GIRONDIN : 27 votes
- **GIRONDOU : 34 votes**
- GIRO : 15 votes

Présentation des formations et des équivalences

- Philippe LANNEAU a présenté un point complet sur les formations disponibles au sein du District ainsi que sur les équivalences entre les différents diplômes et certifications.
- Il a d'abord détaillé les parcours de formation destinés aux éducateurs, arbitres, dirigeants et bénévoles, en insistant sur l'importance d'un apprentissage adapté aux besoins de chacun et à leur niveau d'expérience.

- Ensuite, il a expliqué les dispositifs permettant de reconnaître et d'homologuer les acquis professionnels ou personnels via des équivalences, facilitant ainsi la montée en compétence et la validation de certifications sans nécessairement suivre une formation complète.
- Cette présentation a également mis en lumière les possibilités de formation continue, ainsi que les outils et ressources mis à disposition pour accompagner les acteurs du football girondin dans leur développement personnel et professionnel.
- Enfin, Philippe LANNEAU a souligné l'importance de ces formations pour garantir la qualité et la sécurité des pratiques sportives sur tout le territoire du District.

Présentation du plan de développement du FUTNET

- Quentin VALADIÉ, Agent de Développement, a présenté le plan de développement dédié au FUTNET au sein du District de la Gironde.
- Il a d'abord rappelé les spécificités et les atouts de cette discipline qui gagne progressivement en popularité. Quentin a exposé les objectifs stratégiques visant à renforcer la pratique du FUTNET, notamment à travers la création de section dans les clubs, le développement des compétitions locales et régionales, ainsi que la formation spécifique des éducateurs et arbitres.
- Il a également présenté les actions envisagées pour sensibiliser davantage les licenciés et le grand public, en s'appuyant notamment sur des événements promotionnels, des ateliers de découverte, et des campagnes de communication ciblées.
- Enfin, Quentin VALADIÉ a insisté sur la volonté du District d'accompagner cette discipline en croissance en mobilisant les ressources nécessaires, en favorisant les partenariats et en encourageant la collaboration entre les acteurs locaux.

Présentation du projet "Ramène tes pâtes" avec les Restaurants du Cœur de Gironde

- Bastien DABERT, agent de développement au service communication, a présenté le projet solidaire « Ramène tes pâtes », mené en collaboration avec les Restaurants du Cœur de la Gironde, en présence de Madame Françoise CASADEBAIG, Présidente de l'association départementale.
- Ce projet a pour objectif de mobiliser les jeunes joueurs U13 autour d'une collecte de denrées alimentaires (notamment des pâtes) et de produits d'hygiène, destinée à venir en aide aux personnes en situation de précarité sur le territoire girondin.
- Bastien DABERT a détaillé les modalités concrètes de cette action, mise en œuvre à l'occasion des deux dernières phases du Challenge U13 Pitch et notamment sur 12 sites lors du second tour girondin du festival U13 PITCH,
- Il a insisté sur la portée éducative de cette initiative, qui incarne pleinement les valeurs de solidarité, d'engagement citoyen et de responsabilité promues par le District. La présence de Madame CASADEBAIG lors de l'événement a apporté une dimension symbolique forte à ce partenariat, en rappelant l'ampleur des besoins auxquels sont confrontées les associations caritatives.
- Enfin, les prochaines étapes du projet ont été présentées : elles incluent un calendrier d'actions solidaires à venir, ainsi que la mise à disposition de supports de communication pour favoriser une mobilisation large et durable de l'ensemble des acteurs du football girondin.

Remise des Médailles FFF, LFNA, et Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District

« Comme je vous l'indiquer dans mon propos d'ouverture, le week-end prochain marquera la fin des processus électoraux de nos instances, avec l'élection du COMITE EXECUTIF de notre Fédération.

Pour la première fois depuis l'existence de notre fédération les clubs amateurs, tous les clubs amateurs ont la possibilité de prendre part à l'élection de la gouvernance de notre football national.

Vous devez vous mobiliser pour prendre part à cette nouvelle mesure démocratique.

Loin de moi d'utiliser cette tribune pour faire une quelconque campagne je souhaite seulement très rapidement vous



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 7

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

présenter le déroulé de ce rendez-vous électoral.

Tout d'abord le poids et la répartition des voix

33% clubs professionnels L1, L2, National,
33% les instances ligues et districts,
33% VOUS, les clubs amateurs

Le Vote se déroule en distanciel le mardi 10 et mercredi 11 décembre 2024

Deux listes sont présentes,

- Liste P. DIALLO président sortant,
- Liste P. SAMSONOFF, ancien directeur de la LFA

Annonce des Résultats samedi 14 au matin lors de l'AG Fédérale de la FFF

Discours et programmes des deux candidats et leurs équipes disponibles sur le site de la FFF

Comme vous l'avez compris, cette possibilité de vote de tous les clubs amateurs est une grande première, alors profitez-en pour prendre part à ce choix de gouvernance.

Lors de cette assemblée générale ordinaire, en deuxième partie, il vous a été présenté des nouveautés qui je l'espère ont retenus toute votre attention.

La création d'un LABEL Départemental, le développement de nouvelles pratiques comme le Fut Net, la poursuite du Foot en Marchant, des outils de communication, de valorisation de tout ce que vous faites tous les jours, la nouvelle mascotte, des opérations solidaires comme notamment « Ramènes tes patates » qui se déroulera sur 12 sites lors du second tour girondin du festival U13 PITCH,

Toutes ces opérations qui pour certaines me tenaient à cœur depuis quelques saisons, vont voir le jour et je souhaite particulièrement remercier toute l'équipe, salariés, élus et bénévoles des commissions qui ont œuvré à la mise en place de ces demandes.

Comme je le dis souvent, sans oublier nos fondamentaux, Ne pas innover serait sans aucun doute à terme, régresser. Alors comme l'immobilisme n'est pas Girondin, ni dans ses clubs ni dans son instance, alors innovons et progressons.

Je voudrais avant de conclure cette AG, très chaleureusement, adresser à

- tous les élus de notre comité de direction,
- à tous les bénévoles du district,
- à tous les bénévoles de vos clubs,
- à vous, présidentes et présidents de clubs
- et surtout sans oublier tous les collaborateurs de notre grand district avec qui j'ai l'immense plaisir d'œuvrer tous les jours, mes plus sincères remerciements pour tout l'investissement dont vous faites preuve au service de notre football, MERCI.

Un grand merci à nos invités du jour qui nous ont fait l'honneur de se joindre à nous aujourd'hui.

Je vous remercie de votre écoute, de votre attention, de votre participation à cette assemblée générale, de toute l'énergie que vous déployez à longueur de journée dans vos clubs et je vous invite à partager le buffet de l'amitié et je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de Noël.

Le Président du District de la Gironde
Alexandre GOUGNARD

La Secrétaire Générale
Valérie LAGARDE



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

Annexe 1.1 : Présentation des comptes annuels



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 9

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	30/06/2024 (12 mois)				30/06/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	610 012		610 012	16,19	610 012	15,31
. Constructions	2 018 825	103 215	1 915 610	50,83	1 918 439	48,16
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	12 995	5 114	7 880	0,21	10 419	0,26
. Autres immobilisations corporelles	778 331	161 030	617 301	16,38	653 945	16,42
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés	30		30	0,00	15	0,00
. Prêts	7 000		7 000	0,19	7 000	0,18
. Autres					11 917	0,30
TOTAL (I)	3 427 193	269 360	3 157 834	83,79	3 211 747	80,63
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	3 678		3 678	0,10	5 185	0,13
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	129 850	27 250	102 600	2,72	127 852	3,21
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	350 974		350 974	9,31	399 942	10,04
Valeurs mobilières de placement	55 451		55 451	1,47	53 796	1,35
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	87 988		87 988	2,33	183 002	4,59
Charges constatées d'avance	10 143		10 143	0,27	1 796	0,05
TOTAL (II)	638 084	27 250	610 834	16,21	771 573	19,37
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 065 277	296 610	3 768 668	100,00	3 983 320	100,00

COMPAGNIE FIDUCIAIRE



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	30/06/2024		30/06/2023	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	861 044	22,85	874 147	21,95
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	1 293 580	34,32	1 193 794	29,97
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-168 240	-4,45	86 683	2,18
Situation nette (sous total)	1 986 383	52,71	2 154 623	54,09
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	277 383	7,36	219 030	5,50
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 263 766	60,07	2 373 653	59,59
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	21 461	0,57	22 306	0,56
TOTAL (III)	21 461	0,57	22 306	0,56
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 166 494	30,95	1 206 330	30,28
Emprunts et dettes financières diverses	3 672	0,10		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 373	4,49	207 554	5,21
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	114 250	3,03	154 819	3,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	29 652	0,79	18 241	0,46
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			417	0,01
TOTAL (IV)	1 483 440	39,36	1 587 360	39,85
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 768 668	100,00	3 983 320	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPAGNIE FIDUCIAIRE



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 11

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

Annexe 1.2 : Rapport financier

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros

Edité le 15/11/2024

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations	231 457		221 398		10 059	4,54		
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	280 243		291 728		-11 485	-3,93		
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	200 346		121 571		78 775	64,80		
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	390 823		418 969		-28 146	-6,71		
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats	66 653		35 614		31 039	87,15		
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	11 590		30 338		-18 748	-61,79		
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	78 586		92 277		-13 691	-14,83		
Total des produits d'exploitation (I)	1 259 697		1 211 895		47 802	3,94		
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises	4 629		12 185		-7 556	-62,00		
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	569 076		538 168		30 908	5,74		
Aides financières	5 724		2 125		3 599	169,36		
Impôts, taxes et versements assimilés	25 934		29 253		-3 319	-11,34		
Salaires et traitements	503 768		439 912		63 856	14,52		
Charges sociales	144 484		155 662		-11 178	-7,17		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	160 132		52 820		107 312	203,17		
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	19 743		11 305		8 438	74,64		
Total des charges d'exploitation (II)	1 433 490		1 241 431		192 059			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-173 793		-29 536		-144 257	-488,40		
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	2 186		2 623		-437	-16,65		
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	6 004				6 004	N/S		
Total des produits financiers (III)	8 190		2 623		5 567	212,24		
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilés	21 405		14 031		7 374	52,56		
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)	21 405		14 031		7 374	52,56		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-13 215		-11 408		-1 807	-15,83		

COMPAGNIE FIDUCIAIRE



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 13

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-187 008	-40 944	-146 064	-356,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	4 486	2 145	2 341	109,14
Sur opérations en capital	15 647	581 597	-565 950	-97,30
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	20 133	583 742	-563 609	-96,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	1 365	65 748	-64 383	-97,91
Sur opérations en capital		390 367	-390 367	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	1 365	456 115	-454 750	-99,69
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	18 768	127 627	-108 859	-85,28
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 288 020	1 798 260	-510 240	-28,36
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 456 260	1 711 576	-255 316	-14,91
EXCEDENT OU DEFICIT	-168 240	86 683	-254 923	-294,08

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

BILAN ACTIF

page 5

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains	610 012		610 012	16,19	610 012	15,31
2111000000 TERRAIN CENON	610 012		610 012	16,19	610 012	15,31
. Constructions	2 018 825	103 215	1 915 610	50,83	1 918 439	48,16
2131400000 IMMEUBLE CENON	1 485 355		1 485 355	39,41	1 464 941	36,78
2131500000 TERRAIN FOOT A 5	125 181		125 181	3,32	74 323	1,87
2135000000 INSTALL. GENER. - AGENC,DES CONSTRUCTIONS	408 289		408 289	10,83	404 643	10,16
2813100000 BATIMENTS		54 866	-54 866	-1,45	-14 431	-0,35
2813500000 INSTALL. GENER. - AGENC,DES CONSTRUCTIONS		48 349	-48 349	-1,27	-11 038	-0,27
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	12 995	5 114	7 880	0,21	10 419	0,26
2150000000 MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	12 995		12 995	0,34	12 995	0,33
2815000000 MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		5 114	-5 114	-0,13	-2 576	-0,05
. Autres immobilisations corporelles	778 331	161 030	617 301	16,38	653 945	16,42
2181000000 INSTALL. GENER. - AGENC, DIVERS	589 270		589 270	15,64	579 837	14,56
2183000000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	119 928		119 928	3,18	117 747	2,96
2184000000 MOBILIER	69 133		69 133	1,83	64 792	1,63
2818100000 INSTALL. GENER. - AGENC, DIVERS		43 299	-43 299	-1,14	-12 128	-0,29
2818300000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		101 286	-101 286	-2,68	-88 513	-2,21
2818400000 MOBILIER		16 445	-16 445	-0,43	-7 790	-0,19
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés	30		30	0,00	15	0,00
2710000000 TITRES IMMOBILISES	30		30	0,00	15	0,00
. Prêts	7 000		7 000	0,19	7 000	0,18
2740000000 PRETS PERSONNELS	7 000		7 000	0,19	7 000	0,18
. Autres					11 917	0,30
2750000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES					11 917	0,30
TOTAL (I)	3 427 193	269 360	3 157 834	83,79	3 211 747	80,63
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	3 678		3 678	0,10	5 185	0,13
4091000000 FOURNISSEURS AVANCES VERSEES	3 678		3 678	0,10	5 185	0,13
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	129 850	27 250	102 600	2,72	127 852	3,21
4110000000 CLIENTS < N	72 598		72 598	1,93	107 612	2,70
4111000000 CLIENTS 23/24	18 952		18 952	0,50		
4160000000 CLIENTS DOUTEUX	33 500		33 500	0,89		
4181000000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	4 800		4 800	0,13	20 240	0,51
4910000000 PROVI DEPRECIATION USGERS		27 250	-27 250	-0,71		
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	350 974		350 974	9,31	399 942	10,04
4011000000 FOURNISSEURS - ABS	1 087		1 087	0,03	594	0,01

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

page 6

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

BILAN ACTIF
 DÉTAILLÉ Présenté en Euros
 - Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
4387000000 ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR	3 019		3 019	0,08		
4417000000 ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR	60 000		60 000	1,59	51 000	1,28
4456600000 T.V.A. SUR BIENS ET SERVICES	3 144		3 144	0,08	6 689	0,17
4456700000 CREDIT DE T.V.A. A REPORTER	34 269		34 269	0,91	20 318	0,51
4458000000 TVA A REGULARISER	8 364		8 364	0,22	25 380	0,64
4458600000 TVA S/FNP	153		153	0,00	120	0,00
4471100000 TAXE S/ SALAIRES A PAYER					190	0,00
4510000000 FFF	23 729		23 729	0,63	503	0,01
4511000000 LFNA	81 179		81 179	2,15		
4520010000 COLLECT.RELEVÉ CLUBS DISTR.GIRONDE	75 819		75 819	2,01		
4673100000 FFF					83 560	2,10
4673200000 LFNA					113 832	2,86
4674000000 CLUBS					75 789	1,90
4687000000 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	60 211		60 211	1,60	21 967	0,55
Valeurs mobilières de placement	55 451		55 451	1,47	53 796	1,35
5030000000 ACTIONS	55 451		55 451	1,47	53 796	1,35
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	87 988		87 988	2,33	183 002	4,59
5112000000 CHEQUES A ENCAISSER	1 489		1 489	0,04	283	0,01
5121000000 CREDIT MUTUEL BORDEAUX	2 366		2 366	0,06	23 329	0,59
5123100000 CREDIT AGRICOLE LANGON	340		340	0,01	585	0,01
5123200000 CREDIT AGRICOLE LIBOURNE	22 052		22 052	0,59	52 408	1,32
5123550000 CREDIT AGRICOLE - CSL BX	2 184		2 184	0,06	5 059	0,13
5123600000 CREDIT AGRICOLE LIVRET	1 997		1 997	0,05	27 802	0,70
5125000000 CREDIT MUTUEL LIVRET BORDEAUX	268		268	0,01	260	0,01
5126100000 CREDIT MUTUEL - PLACEMENT	36 079		36 079	0,96	35 800	0,90
5126500000 CREDIT MUTUEL TITRES	20 135		20 135	0,53	34 607	0,87
5310000000 CAISSE	1 077		1 077	0,03	2 869	0,07
Charges constatées d'avance	10 143		10 143	0,27	1 796	0,05
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 143		10 143	0,27	1 796	0,05
TOTAL (II)	638 084	27 250	610 834	16,21	771 573	19,37
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 065 277	296 610	3 768 668	100,00	3 983 320	100,00

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

BILAN PASSIF

page 7

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	861 044	22,85	874 147	21,95
1011000000 FONDS DE DOTATION	861 044	22,85		
1012000000 FONDS STATUTAIRES			874 147	21,95
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	1 293 580	34,32	1 193 794	29,97
1068200000 RESERVE POUR INVESTISSEMENTS	1 293 580	34,32	1 193 794	29,97
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-168 240	-4,45	86 683	2,18
Situation nette (sous total)	1 986 383	52,71	2 154 623	54,09
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	277 383	7,36	219 030	5,50
1318000000 SUBVENTION FEDERATION	150 000	3,98	150 000	3,77
1318100000 SUBVENTION LIGUE	50 000	1,33	50 000	1,26
1318200000 SUBVENTION TERRAIN FOOT A 5	95 000	2,52	21 000	0,53
1391800000 SUBV,INSCRITE COMPTE DE RESULTAT	-17 617	-0,46	-1 970	-0,04
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 263 766	60,07	2 373 653	59,59
FONDS REPORTEES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	21 461	0,57	22 306	0,56
1530000000 PROVISION POUR RETRAITE	21 461	0,57	22 306	0,56
TOTAL (III)	21 461	0,57	22 306	0,56
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 166 494	30,95	1 206 330	30,28
1644000000 EMPRUNTS LIGUE NOUVELLE AQUITAINE	6 457	0,17	11 903	0,30
1645000000 REMBT PRET LFNA	185 942	4,93	194 427	4,88
1646000000 DEBLOCAGE 1- PRET NV SIEGE	486 802	12,92	500 000	12,55
1647000000 REAL PRET - SIEGE CENON	487 293	12,93	500 000	12,55
Emprunts et dettes financières diverses	3 672	0,10		
4520000000 COLLECT.RELEVÉ CLUBS DISTR.GIRONDE	3 672	0,10		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 373	4,49	207 554	5,21
4011000000 FOURNISSEURS - ABS	149 116	3,96	184 960	4,64
4015000000 COLLECTIF MEMBRES	8 341	0,22	15 328	0,38
4081000000 FOURNISSEURS ABS - FNP	11 916	0,32	7 265	0,18
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	114 250	3,03	154 819	3,89
4282000000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	29 432	0,78	38 123	0,96
4286100000 DETTES PROVISIONNEES PRIME	14 274	0,38	15 024	0,38
4310000000 SECURITE SOCIALE	21 110	0,56	48 170	1,21
4371000000 RETRAITE	4 976	0,13	6 212	0,16
4376000000 GENERALI MUTUELLE	6 212	0,16	5 827	0,15
4377000000 PREVOYANCE HUMANIS	1 100	0,03	622	0,02
4382000000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	12 050	0,32	16 037	0,40
4386100000 CHARGES SOCIALES S/PRIMES	6 173	0,16	6 092	0,15

COMPAGNIE FIDUCIAIRE



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 17

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

BILAN PASSIF

page 8

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	30/06/2024		30/06/2023	
	(12 mois)		(12 mois)	
4421000000 ETAT - PRELEVEMENTS A LA SOURCE	897	0,02	1 528	0,04
4457100000 TVA COLLECTEE 20%	13 386	0,36	15 862	0,40
4457110000 TVA COLLECTEE 10%	96	0,00	157	0,00
4458700000 TVA S/FAE	800	0,02	1 165	0,03
4471100000 TAXE S/ SALAIRES A PAYER	3 745	0,10		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	29 652	0,79	18 241	0,46
4191000000 USAGERS - AVANCES ET ACOMPTES RECUS			9 000	0,23
4198000000 RRR A ACCORDER ET AUTRES AVOIR A ETABLIR	5 000	0,13		
4671000000 CREDITEURS DIVERS	145	0,00		
4686000000 AUTRES CHARGES A PAYER	24 507	0,65	9 241	0,23
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			417	0,01
4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			417	0,01
TOTAL (IV)	1 483 440	39,36	1 587 360	39,85
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 768 668	100,00	3 983 320	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 9

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 15/11/2024

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations	231 457		221 398		10 059	4,54		
7560000000 COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	1 265		2 677		-1 412	-52,74		
7561000000 COTISATIONS CLUBS	17 483		18 428		-945	-5,12		
7563010000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS SENIORS	40 257		41 769		-1 512	-3,61		
7563020000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS U19	4 851		4 557		294	6,45		
7563030000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS U17	11 466		10 962		504	4,60		
7563040000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS U15	16 065		14 385		1 680	11,68		
7563050000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS S 11F	2 100		945		1 155	122,22		
7563060000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS S 8F	2 520		3 360		-840	-24,99		
7563070000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS FOOT ENTREP	5 481		5 859		-378	-6,44		
7563080000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS FOOT LOISI	9 408		9 072		336	3,70		
7563090000 ENGAGEMENTS FUTSAL	1 344		2 016		-672	-33,32		
7563100000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS U17	4 599		2 268		2 331	102,78		
7563110000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS U13	19 656		18 270		1 386	7,59		
7563120000 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS U13F	1 680		1 092		588	53,85		
7563130000 ENGAGEMENTS CRITERIUM A 7	3 360		2 016		1 344	66,67		
7563200000 ENGAGEMENTS COUPES SENIORS	21 420		22 554		-1 134	-5,02		
7563210000 ENGAGEMENTS COUPES U19	3 780		4 301		-521	-12,10		
7563220000 ENGAGEMENTS COUPES U17	7 014		6 846		168	2,45		
7563230000 ENGAGEMENTS COUPE U15	11 634		9 219		2 415	26,20		
7563240000 ENGAGEMENTS COUPES SENIORS F	3 675		2 625		1 050	40,00		
7563260000 ENGAGEMENTS COUPES SENIORS À 7	1 260		1 008		252	25,00		
7563270000 ENGAGEMENTS COUPES FOOT ENTREPRISE	2 142		1 701		441	25,93		
7563280000 ENGAGEMENTS FOOT LOISIR	2 688		2 184		504	23,08		
7563290000 ENGAGEMENTS FUTSAL	504		714		-210	-29,40		
7563300000 ENGAGEMENTS PLATEAUX U11	15 960		15 120		840	5,56		
7563310000 ENGAGEMENTS PLATEAUX U6 A U9	19 845		17 451		2 394	13,72		
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	280 243		291 728		-11 485	-3,93		
7024500000 ENCART PUBLICITE MAGAZINES			2 494		-2 494	-100,00		
7025000000 AMENDES	274 545		282 091		-7 546	-2,67		
7025010000 AMENDES STATUT EDUCATEURS	1 694		2 646		-952	-35,97		
7025100000 AMENDES FINANCIERES ARBITRES	3 926		4 291		-365	-8,50		
7071200000 LIVRES - BROCHURES EXO	78		206		-128	-62,13		
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	200 346		121 571		78 775	64,80		
7041000000 PARTENARIATS	29 000		78 911		-49 911	-63,24		
7041100000 PARTENARIATS - ECHANGES MARCHANDISES	34 906				34 906	N/S		
7062000000 STAGES-HEBERGEMENT-RESTAUR. 20%	13 509				13 509	N/S		
7062100000 STAGES-HEBERGEMENT-RESTAUR. 10%	39 976				39 976	N/S		
7062300000 RESTAURATION - ACCUEIL 20%	2 398		6 840		-4 442	-64,93		
7062400000 MACHINE BOISSON 10%	4 573		429		4 144	965,97		
7066000000 PARTICIPATION LIGUE EXO	5 150		5 300		-150	-2,82		
7083000000 LOCATIONS SALLES 20%	6 317		3 755		2 562	68,23		
7083100000 LOCATIONS SALLES EXO	1 750				1 750	N/S		
7087000000 ORGANISATIONS DIVERSES 20%	1 700		2 300		-600	-26,08		
7087100000 ORGANISATIONS DIVERSES 5,5%	26 236		9 449		16 787	177,66		
7087200000 ORGANISATIONS DIVERSES 10%	34 831		14 586		20 245	138,80		
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	390 823		418 969		-28 146	-6,71		
7400000000 SUBVENTION FEDERALE	56 855		79 150		-22 295	-28,16		
7401110000 SUBVENTION LFNA - FONCTIONNEMENT	179 086		210 599		-31 513	-14,95		
7401200000 AIDE A L'EMPLOI	26 364		34 878		-8 514	-24,40		
7401400000 SUBVENTION LFNA - CONTRATS D'OBJECTIFS	58 942		58 942			0,00		
7401500000 SUBVENTION CNDS			16 000		-16 000	-100,00		
7401600000 SUBVENTION JEUNESSE ET SPORTS	51 300		19 400		31 900	164,43		

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 10

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 15/11/2024

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
740200000 AUTRES SUBVENTIONS	18 276		18 276	N/S
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
- Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats	66 653	35 614	31 039	87,15
754200000 MECENAT	66 653	35 614	31 039	87,15
- Legs, donations et assurances-vie				
- Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	11 590	30 338	-18 748	-61,79
781500000 REPRISES PROV. - CHARGES D'EXPLOITATION	845	23 540	-22 695	-96,40
791000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	4 702	2 746	1 956	71,23
791200000 TRANSFERT CHARGES REPAS	6 043	4 053	1 990	49,10
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	78 586	92 277	-13 691	-14,83
758000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	887	1 283	-396	-30,86
758100000 STAGES ARBITRES		16 682	-16 682	-100,00
758300000 ABANDON DE FRAIS DES BENEVOLES	77 699	74 312	3 387	4,56
Total des produits d'exploitation (I)	1 259 697	1 211 895	47 802	3,94
CHARGES D'EXPLOITATION:				
Achats de marchandises	4 629	12 185	-7 556	-62,00
607200000 OBJETS PROMOTIONNELS	-1 100	9 717	-10 817	-111,31
6072100000 MEDAILLES JND	5 736	2 589	3 147	121,55
609700000 RRR OBTENUS SUR MARCHANDISES	-7	-120	113	94,17
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	569 076	538 168	30 908	5,74
6061000000 EAU	721	705	16	2,27
6061400000 CARBURANT	4 129	4 969	-840	-16,89
6061500000 GAZ	60	1 528	-1 468	-96,06
6062000000 ELECTRICITE	33 597	12 197	21 400	175,45
6063000000 PETITS EQUIPEMENTS	7 895	7 822	73	0,93
6063500000 PRODUITS ENTRETIEN	255	636	-381	-59,90
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 272	11 330	-2 058	-18,15
6065000000 LICENCES OFFICIELS ET AYANT DROIT	5 692	4 022	1 670	41,52
6066000000 IMPRIMES DIVERS	3 200	3 880	-680	-17,52
6068000000 ACHATS MATIERES NON STOCKES	41 098	16 170	24 928	154,16
6068100000 EQUIPEMENTS TENUES/BALLONS/TROPHEES	37 525	41 630	-4 105	-9,85
6110000000 SOUS-TRAITANCE	26 500	21 389	5 111	23,90
6111000000 TELE SURVEILLANCE	326	579	-253	-43,69
6120000000 REDEVANCES DE CREDIT BAIL	47 301	45 303	1 998	4,41
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES		55 961	-55 961	-100,00
6132200000 LOCATIONS DE SALLES	26 032	3 961	22 071	557,21
6135000000 LOCATIONS MOBILIERES	12 680	11 024	1 656	15,02
6135100000 LOCATIONS VEHICULES	17 453	10 529	6 924	65,76
6152000000 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERES	27 730	16 855	10 875	64,52
6155000000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERES	9 218	5 757	3 461	60,12
6156000000 MAINTENANCE	10 365	9 199	1 166	12,68
6156100000 MAINTENANCE (PHOTOCOPIEUR)	6 861	6 233	628	10,08
6160000000 PRIMES D'ASSURANCES	6 046	3 619	2 427	67,06
6180000000 DOCUMENTATION GENERALE	1 839	2 420	-581	-24,00
6185000000 FRAIS FORMATIONS SALARIES	3 212	2 252	960	42,63
6186000000 SEMINAIRE DES PRESIDENTS	2 111	3 344	-1 233	-36,86
6214000000 PERSONNEL DETACHE	75	880	-805	-91,47
6215000000 PERSONNEL DETACHE LFNA	3 630	2 000	1 630	81,50
6226000000 HONORAIRES	16 140	11 526	4 614	40,03
6227000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	564	431	133	30,86
6232000000 ECHANTILLONS		981	-981	-100,00
6234000000 CADEAUX AUX USAGERS	884	735	149	20,27

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

page 11

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 15/11/2024

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
6238000000 DONS	324	400	-76	-18,99
6244000000 DEPLACEMENTS OBSERVATEURS	15 784	16 108	-324	-2,00
6246000000 FRAIS DE TRANSPORTS	819	771	48	6,23
6251000000 ABANDON DEPLACEMENTS BENEVOLES	77 699	74 312	3 387	4,56
6251100000 DEPLAC. BENEVOLES	3 712	2 008	1 704	84,86
6251200000 FRAIS RESTAURATION CLUBS	2 406	1 760	646	36,70
6251300000 DEPLAC. PERSONNES -ACTIONS	5 022	7 807	-2 785	-35,66
6252000000 DEPLAC. CTR ET CTD	6 604	6 438	166	2,58
6253000000 DEPLAC. COMMISSIONS	9 643	12 229	-2 586	-21,14
6254000000 DEPLAC. ARBITRES CHARGE DISTRICT	1 504	10 493	-8 989	-85,66
6255000000 DEPLAC. DELEGUES CH DISTRICT	740	464	276	59,48
6255500000 DEPLAC. DELEGUE ACCOMPAGNATEUR	1 428	3 159	-1 731	-54,79
6255600000 DEPLAC. ACCOMPAGNATEURS ARBITRES	17 250	19 889	-2 639	-13,26
6256000000 FRAIS DE MISSIONS	27 473	16 722	10 751	64,29
6257000000 FRAIS DE RECEPTIONS	25 179	26 460	-1 281	-4,83
6261000000 FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	4 493	6 259	-1 766	-28,21
6263000000 FRAIS TELEPHONES	2 635	2 271	364	16,03
6264000000 FRAIS ABONNEMENTS NUMERIQUES	626	172	454	263,95
6278000000 FRAIS BANCAIRES	2 331	5 778	-3 447	-59,65
6278100000 COMMISSION SUR REMISE CB	173	62	111	179,03
6281000000 FRAIS POLE COMPETITION	215	245	-30	-12,23
6281700000 FRAIS DE COMMISSION-FOOT DIVERSIFIE		4 494	-4 494	-100,00
6282300000 FRAIS FORMATION EDUCATEURS	604		604	N/S
Aides financières	5 724	2 125	3 599	169,36
6571000000 BOURSES ACCORDEES AUX USAGERS	4 724		4 724	N/S
6578000000 AUTRES SUBVENTIONS VERSEES	1 000	2 125	-1 125	-52,93
Impôts, taxes et versements assimilés	25 934	29 253	-3 319	-11,34
6311000000 TAXE SUR LES SALAIRES	19 399	13 206	6 193	46,90
6333000000 FORMATION CONTINUE	4 392	5 721	-1 329	-23,22
6351000000 TAXE FONCIERE	4 742	10 302	-5 560	-53,96
6358000000 AUTRES DROITS	-2 624		-2 624	N/S
6378000000 TAXES ORDURES MENAGERES	25	23	2	8,70
Salaires et traitements	503 768	439 912	63 856	14,52
6411000000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	439 073	445 616	-6 543	-1,46
6412000000 CONGES A PAYER	-8 691	2 499	-11 190	-447,77
6413000000 PRIMES 13EME MOIS	-750	-470	-280	-59,56
6414000000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	75 326	6 914	68 412	989,47
6414600000 INDEMNITES DE STAGES	1 624		1 624	N/S
6419000000 INDEMNITES I, J, / SECURITE SOCIALE	1 265	665	600	90,23
6419100000 INDEMNITES PREV	-4 079	-15 313	11 234	73,36
Charges sociales	144 484	155 662	-11 178	-7,17
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	98 592	98 923	-331	-0,32
6452000000 CHARGES CONGES PAYES	-3 988	5 350	-9 338	-174,53
6453000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	22 445	21 295	1 150	5,40
6453500000 COTISATION AGIRC CADRES		1 084	-1 084	-100,00
6456000000 COTISATION MUTUELLE GENERALI	14 055	12 616	1 439	11,41
6457000000 COTISATION PREVOYANCE HUMANIS	2 878	2 451	427	17,42
6458000000 CHARGES S/PRIME	81	1 339	-1 258	-93,94
6470000000 AUTRES CHARGES SOCIALES	6 774	6 942	-168	-2,41
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 347	1 535	-188	-12,24
6480000000 AUTRES CHARGES PERSONNEL	2 233	3 824	-1 591	-41,60
6482000000 INDEMNITES TRANSPORT	67	304	-237	-77,95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	160 132	52 820	107 312	203,17
6811000000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMO.	132 882	52 820	80 062	151,58
6817400000 POUR DEPRECIATION DES CREANCES USAGERS	27 250		27 250	N/S
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	19 743	11 305	8 438	74,64
6540000000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	9 331		9 331	N/S
6561000000 AIDE AUX SECTIONS SPORTIVES	10 150	10 645	-495	-4,64

COMPAGNIE FIDUCIAIRE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

page 12

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 15/11/2024

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
658000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	17	0	17	N/S
658100000 COTISATION ORGANISMES SPORTIFS	245	215	30	13,95
658250000 INDEM.VOLONTAIRES SERVICE CIVIQUE		445	-445	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)	1 433 490	1 241 431	192 059	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-173 793	-29 536	-144 257	-488,40
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
762250000 INTERETS COMPTES SUR LIVRET	2 186	2 623	-437	-16,65
762400000 REVENUS DES PRETS	228	1 355	-1 127	-83,16
762500000 INTERETS DES PARTS SOCIALES	279	47	232	493,62
Autres intérêts et produits assimilés	1 679	1 221	458	37,51
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
767000000 PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP	6 004		6 004	N/S
	6 004		6 004	N/S
Total des produits financiers (III)	8 190	2 623	5 567	212,24
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
661160000 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	21 405	14 031	7 374	52,56
668000000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	21 405	13 731	7 674	55,89
		300	-300	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (IV)	21 405	14 031	7 374	52,56
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-13 215	-11 408	-1 807	-15,83
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-187 008	-40 944	-146 064	-356,73
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
771000000 PROD. EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	4 486	2 145	2 341	109,14
771800000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	239	245	-6	-2,44
772000000 PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	3 100	1 250	1 850	148,00
Sur opérations en capital	1 147	650	497	76,46
775200000 PRODUIT DE CESSION IMMOB CORPORELLES	15 647	581 597	-565 950	-97,30
777000000 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTIS.		579 627	-579 627	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 647	1 970	13 677	694,26
Total des produits exceptionnels (V)	20 133	583 742	-563 609	-96,54
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
671200000 PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	1 365	65 748	-64 383	-97,91
671800000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		65	-65	-100,00
672000000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 365	65 608	-64 243	-97,91
Sur opérations en capital		76	-76	-100,00
675200000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		390 367	-390 367	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		390 367	-390 367	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VI)	1 365	456 115	-454 750	-99,69
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	18 768	127 627	-108 859	-85,28

COMPAGNIE FIDUCIAIRE



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 22

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

DISTRICT DE LA GIRONDE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 13

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 15/11/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 288 020	1 798 260	-510 240	-28,36
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 456 260	1 711 576	-255 316	-14,91
EXCEDENT OU DEFICIT	-168 240	86 683	-254 923	-294,08
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

COMPAGNIE FIDUCIAIRE



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 23

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

Annexe 2 - Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 24

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**DISTRICT DE LA GIRONDE
DE FOOTBALL**

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2024

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 1, Rue des Catalpas
33150 CENON

Assemblée Générale du 6 Décembre 2024

33300 BORDEAUX

Rue du Cardinal Richaud - Le Fugon
Tel. 05 56 11 89 00

ALEXCAT - SARL au capital 500 000 € - RCS Bordeaux 439 809 609

Société inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes Grande-Aquitaine
et à l'Ordre des Experts-comptables de la région Nouvelle-Aquitaine

www.altum.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2024

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 19 Novembre 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine



Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine



collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 20 Novembre 2024

Alexandre Cattin
Commissaire aux comptes

Signé par Alexandre Cattin
Le 20/11/24

ID: tx_Y31LrWY5AWX5



ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

	DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024	PAGE 8
--	---	---------------

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	610 012		610 012	610 012	
Constructions	2 018 825	103 215	1 915 610	1 918 439	- 2 829
Installations techniques, matériel et outilla	12 995	5 114	7 880	10 419	- 2 539
Autres immobilisations corporelles	778 331	161 030	617 301	653 945	- 36 644
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	30		30	15	15
Prêts	7 000		7 000	7 000	
Autres				11 917	- 11 917
TOTAL (I)	3 427 193	269 360	3 157 834	3 211 747	- 53 913
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 678		3 678	5 185	- 1 507
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rat	129 850	27 250	102 600	127 852	- 25 252
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	350 974		350 974	399 942	- 48 968
Valeurs mobilières de placement	55 451		55 451	53 796	1 655
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	87 988		87 988	183 002	- 95 014
Charges constatées d'avance	10 143		10 143	1 796	8 347
TOTAL (II)	638 084	27 250	610 834	771 573	- 160 739
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	4 065 277	296 610	3 768 668	3 983 320	- 214 652

	DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024	PAGE 2
---	---	---------------

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total	Variation	%
Total des charges financières (IV)	21 405	14 031	7 374	52.56
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-13 215	-11 408	- 1 807	15.84
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III –	-187 008	-40 944	- 146 064	356.74
<i>Produits exceptionnels</i>				
Sur opérations de gestion	4 486	2 145	2 341	109.14
Sur opérations en capital	15 647	581 597	- 565 950	-97.31
Reprises sur provisions et transferts de char				
Total des produits exceptionnels (V)	20 133	583 742	- 563 609	-96.55
<i>Charges exceptionnelles</i>				
Sur opérations de gestion	1 365	65 748	- 64 383	-97.92
Sur opérations en capital		390 367	- 390 367	-100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Total des charges exceptionnelles (VI)	1 365	456 115	- 454 750	-99.70
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	18 768	127 627	- 108 859	-85.29
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 288 020	1 798 260	- 510 240	-28.37
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 456 260	1 711 576	- 255 316	-14.92
EXCEDENT OU DEFICIT	-168 240	86 683	- 254 923	-294.09
<i>Evaluation des contributions volontaires en n</i>				
<i>Produits</i>				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
<i>Charges</i>				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et ser				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

PAGE 30



DISTRICT DE LA GIRONDE
Comptes Annuels au 30/06/2024

PAGE 17

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

Le District de la Gironde de Football est une association loi 1901, créée avec l'accord de la Fédération Française de Football (FFF) le 8 octobre 2016 suite à la fusion et l'absorption des quatre anciens districts de la Gironde à savoir Bordeaux, Gironde-Atlantique, Gironde Est et Sauternais & Graves. C'est un organe déconcentré de la FFF, chargé d'une mission de service public délégué par l'Etat.

L'association a, entre autres, pour objet d'assurer la gestion du football sur le territoire départemental de la Gironde, et plus particulièrement, d'organiser, développer et contrôler l'enseignement et la pratique du Football, sous toutes ses formes, de délivrer des titres départementaux et procéder aux sélections départementales, de mettre en œuvre le projet de formation fédéral, d'entretenir toutes relations utiles avec la FFF, la Ligue, les autres districts, les pouvoirs publics et le mouvement sportif.

Pour mener à bien ces projets, l'association est administrée par un Comité de Direction composé, au maximum, de 30 membres et d'un Bureau composé d'un minimum de 7 membres issus du Comité de Direction. Des commissions spécifiques sont mises en place pour traiter de sujets qui leurs sont dédiés.

Les ressources du District proviennent, notamment, des droits d'engagement des clubs dans les compétitions officielles, des amendes et droits divers, des cotisations des membres, des subventions fédérales et étatiques, de partenariats ou encore de recettes liées à l'exploitation des matchs disputés et autres manifestations organisées.

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 768 667,57 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 168 240,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/11/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a du se séparer d'un de ses salariés pour inaptitude au poste. Le coût exceptionnel de ce licenciement a impacté les comptes au 30/06/24 d'environ 90 K€.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement comptable ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, du règlement comptable ANC n° 2019-04 (ESSMS), et n° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

PAGE 31



DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024

PAGE 19

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées en produits sur l'année de référence.
Les subventions accordées et non perçues à la date de la clôture sont comptabilisées en produits à recevoir.

Conformément au plan comptable associatif, les subventions allouées à un budget spécifique non entièrement réalisées font l'objet d'une écriture de dotation aux fonds dédiés pour la partie restant à engager, dans la mesure où le financeur a consenti la consommation de ces fonds sur l'exercice suivant.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en subvention à reverser.

Les subventions rattachées à des périodes postérieures à la date de clôture sont retraitées en produits constatés d'avance.

Commissaire aux Comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5.075 E.

Contribution volontaire en nature

Selon l'article 211-2 du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucrative, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si:

la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;

l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Conformément à la réglementation, l'association a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature compte tenu de l'impossibilité de les valoriser.

De plus, leur caractère étant non significatif, leur appréciation n'est pas essentielle à la compréhension de son activité.

Indemnités de fin de carrière :

Option retenue :

L'association comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'association applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 30/06/2024 est de 3.80 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Le total des engagements calculé au 30/06/24 s'élève à 21 461,18 €.

Abandons de frais

Les abandons de frais ont été comptabilisés en charges et produits en hors bilan pour un total de 77.699 €.

	DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024	PAGE 20
--	---	----------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 329 290	90 873		3 420 163
Immobilisations financières	18 932	15	11 917	7 030
TOTAL	3 348 222	90 888	11 917	3 427 193

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	14 431	40 435		54 866
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	11 038	37 311		48 349
Installations techniques, matériel, outillages industriels	2 576	2 538		5 114
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	12 128	31 171		43 299
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	96 303	21 428		117 731
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	136 476	132 883		269 359
TOTAL GENERAL (I+II+III)	136 476	132 883		269 359

	DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024	PAGE 22
--	---	----------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour clients douteux		27 250		27 250
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	22 306		845	21 461
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	22 306	27 250	845	48 711
TOTAL GENERAL (I+II)	22 306	27 250	845	48 711
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		27 250	845	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	1 166 494	59 210	225 544	881 739
Dettes financières diverses	3 672	3 672		
Fournisseurs	169 373	169 373		
Dettes fiscales et sociales	114 250	114 250		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	29 652	29 652		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 483 440	376 157	225 544	881 739



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Comité de Direction et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

	DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024	PAGE 9
---	---	---------------

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	861 044	874 147	- 13 103
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	1 293 580	1 193 794	99 786
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-168 240	86 683	- 254 923
Situation nette (sous total)	1 986 383	2 154 623	- 168 240
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	277 383	219 030	58 353
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	2 263 766	2 373 653	- 109 887
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	21 461	22 306	- 845
TOTAL (III)	21 461	22 306	- 845
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres as			
Emprunts et dettes auprès des établissements	1 166 494	1 206 330	- 39 836
Emprunts et dettes financières diverses	3 672		3 672
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 373	207 554	- 38 181
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	114 250	154 819	- 40 569
Dettes sur immobilisations et comptes rattach			
Autres dettes	29 652	18 241	11 411
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		417	- 417
TOTAL (IV)	1 483 440	1 587 360	- 103 920
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	3 768 668	3 983 320	- 214 652
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement com			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

	DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024	PAGE 1
---	---	---------------

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total	Variation	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	231 457	221 398	10 059	4.54
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	280 243	291 728	- 11 485	-3.94
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	200 346	121 571	78 775	64.80
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'explo	390 823	418 969	- 28 146	-6.72
. Versements des fondateurs ou consommati				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plu				
. Dons manuels				
. Mécénats	66 653	35 614	31 039	87.15
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov.	11 590	30 338	- 18 748	-61.80
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	78 586	92 277	- 13 691	-14.84
Total des produits d'exploitation (I)	1 259 697	1 211 895	47 802	3.94
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	4 629	12 185	- 7 556	-62.01
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	569 076	538 168	30 908	5.74
Aides financières	5 724	2 125	3 599	169.36
Impôts, taxes et versements assimilés	25 934	29 253	- 3 319	-11.35
Salaires et traitements	503 768	439 912	63 856	14.52
Charges sociales	144 484	155 662	- 11 178	-7.18
Dotations aux amortissements et aux dépréciat	160 132	52 820	107 312	203.17
Dotations aux provisions				
Report en fonds dédiés				
Autres charges	19 743	11 305	8 438	74.64
Total des charges d'exploitation (II)	1 433 490	1 241 431	192 059	15.47
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-173 793	-29 536	- 144 257	488.41
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'act	2 186	2 623	- 437	-16.66
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et t				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières	6 004	6 004	6 004	100.00
Total des produits financiers (III)	8 190	2 623	5 567	212.24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilés	21 405	14 031	7 374	52.56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilière				



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

PAGE 37



DISTRICT DE LA GIRONDE Comptes Annuels au 30/06/2024

PAGE 18

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Traitement comptable des subventions



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 38

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine



DISTRICT DE LA GIRONDE
Comptes Annuels au 30/06/2024

PAGE 21

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 000		7 000
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	102 600	102 600	
Autres créances	350 974	350 974	
Charges constatées d'avance	10 143	10 143	
TOTAL	470 717	463 717	7 000

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	4 800
Subventions/financements	60 000
Autres produits à recevoir	63 230
TOTAL	128 030



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 39

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine



DISTRICT DE LA GIRONDE
Comptes Annuels au 30/06/2024

PAGE 23

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	11 916
Dettes fiscales et sociales	61 929
Autres dettes	29 507
TOTAL	103 352

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

Annexe 3 - Budget prévisionnel 2024/2025

DISTRICT GIRONDE FOOTBALL

BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025					
CHARGES			PRODUITS		
	Réalisé	BP 24/25		Réalisé	BP 24/25
ACHATS MARCHANDISES	4 629	15 000	ENGAGEMENTS (dont nouvelle cotisation)	212 709	256 050
AUTRES ACHATS NON STOCKES	143 444	147 500	DISCIPLINE	280 165	285 000
EDF/EAU/GAZ	34 378	38 000	PARTENARIATS	63 906	74 000
CARBURANT	4 129	4 500	SUBVENTIONS	390 823	370 000
PETITS EQUIPEMENTS / AUTRES (dont échanges marchandises)	104 937	105 000	COTISATIONS	18 747	20 000
SOUS-TRAITANCE	26 826	29 000	MECENATS	66 653	55 000
CREDITS-BAUX	47 301	48 000	PDTS DIVERS / RECETTES LUCRATIVES	137 404	150 000
LOCATIONS IMMOBILIERES	26 032	15 000	REPRISE PROV	845	
LOCATIONS MOBILIERES	30 132	30 000	TRANSFERTS DE CHARGES	10 745	15 000
ENTRETIEN REPARATION	36 948	35 000	PRODUITS FI ET EXCEPTIONNELS	28 323	18 000
MAINTENANCE	17 226	18 000	ABANDON FRAIS	77 699	80 000
ASSURANCE	6 046	4 500			
DOCUMENTATION / SEMINAIRES	7 161	7 500			
PERSONNEL DETACHE	3 705	3 500			
HONORAIRES	16 704	17 000			
RECOMPENSES DONS ET AUTRES	1 208	2 400			
DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS	195 265	180 000			
POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	7 754	8 500			
FRAIS BANCAIRES	3 323	3 500			
TAXE SUR SALAIRES	19 399	15 000			
FORMATIONS CONTINUE	4 392	4 000			
TAXE FONCIERE / AUTRES	2 143	1 200			
SALAIRES BRUTS	428 442	411 361			
CHARGES PATRONALES (taux 27%)	134 063	111 068			
INDEMNITES	75 326				
AUTRES CHARGES SOCIALES	10 420	12 000			
AIDES ASSOCIATIONS	15 874	18 000			
INTERETS	21 405	21 000			
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	140 132	133 000			
DAP/CHARGES DIVERSES & EXCEPTIONNELLES	30 957	20 000			
TOTAL CHARGES	1 456 257	1 311 029	TOTAL PRODUITS	1 288 019	1 323 050
			RESULTAT	- 168 238	12 021



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

PAGE 41

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

Annexe 4 - Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine

PAGE 42



RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**DISTRICT DE LA GIRONDE
DE FOOTBALL**

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2024

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 1, Rue des Catalpas
33150 CENON

Assemblée Générale du 6 Décembre 2024

33300 BORDEAUX

Rue du Cardinal Richaud - Le Fugon
Tel. 05 56 11 89 00

ALEXCAT - SARL au capital 500 000 € - RCS Bordeaux 439 809 609

Société inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes Grande-Aquitaine
et à l'Ordre des Experts-comptables de la région Nouvelle-Aquitaine

www.altum.fr

Vendredi 06 décembre 2024 au siège du Crédit Agricole Aquitaine



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 Juin 2024

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Bordeaux, le 20 Novembre 2024

Alexandre Cattin
Commissaire aux comptes

Signé par Alexandre Cattin
Le 20/11/24

ID: bx_Y31yDov2DEbx

